



**CHAMBRE  
D'AGRICULTURE  
HAUTE-VIENNE**

**LE PRESIDENT**

Réf : SG/LV/JR

Dossier suivi par L. VIGOUROUX

**Objet :** Avis sur le projet de modification simplifiée n°4 du PLU d'ISLE

Magnac-Laval  
20 rue Camille Grellier  
87190 Magnac-Laval  
Tél. : 05 55 60 92 40  
Fax : 05 55 60 92 41  
[antenne.ml@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:antenne.ml@haute-vienne.chambagri.fr)

Saint-Laurent-sur-Gorre  
1-3 place Léon Litaud  
87310 Saint-Laurent-sur-Gorre  
Tél. : 05 55 48 83 83  
Fax : 05 55 48 83 82  
[antenne.sl@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:antenne.sl@haute-vienne.chambagri.fr)

Saint-Yrieix-la-Perche  
la Seynie  
87500 Saint-Yrieix-la-Perche  
Tél. : 05 55 75 11 12  
[antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:antenne.sy@haute-vienne.chambagri.fr)

Limoges Monts et Vallées  
2 avenue Georges Guingouin  
CS 80912 Panazol  
87017 Limoges Cedex 1  
Tél. : 05 87 50 40 87  
Fax : 05 87 50 40 85  
[antenne.li@haute-vienne.chambagri.fr](mailto:antenne.li@haute-vienne.chambagri.fr)

@MANGEZ\_FERMIER\_87 

@87CHAMBRE 

@CHAMBAGRI87 

HAUTE-VIENNE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR 

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Etablissement public  
loi du 31/01/1924  
Siret 188 702 021 00034  
APE 9411Z

SAFRAN

MONSIEUR LE PRESIDENT  
LIMOGES METROPOLE - COMMUNAUTE URBAINE  
Service Planification  
Direction de l'Aménagement Durable du Territoire  
Pôle Aménagement, Espace Public et Mobilités  
Durables  
19 RUE BERNARD PALISSY  
87031 LIMOGES CEDEX 1

**A L'ATTENTION DE CHLOE CALLAIS**

Panazol, le 3 Septembre

Monsieur le Président,

Conformément à l'article L153-40 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez transmis pour avis le projet de modification simplifiée n° 4 du PLU de la Commune d'ISLE ayant pour objet la modification du règlement écrit pour faciliter les changements de destination des bâtiments désignés dans les zones A et N et la correction d'une erreur matérielle par laquelle les bâtiments pouvant changer de destination désignés lors de la modification simplifiée n° 2 du PLU n'ont pas été ajoutés au règlement graphique et dans le tableau dédié en annexe.

Ce projet de modification simplifiée n'appelle aucune observation particulière de notre part.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**Bertrand VENTEAU.**